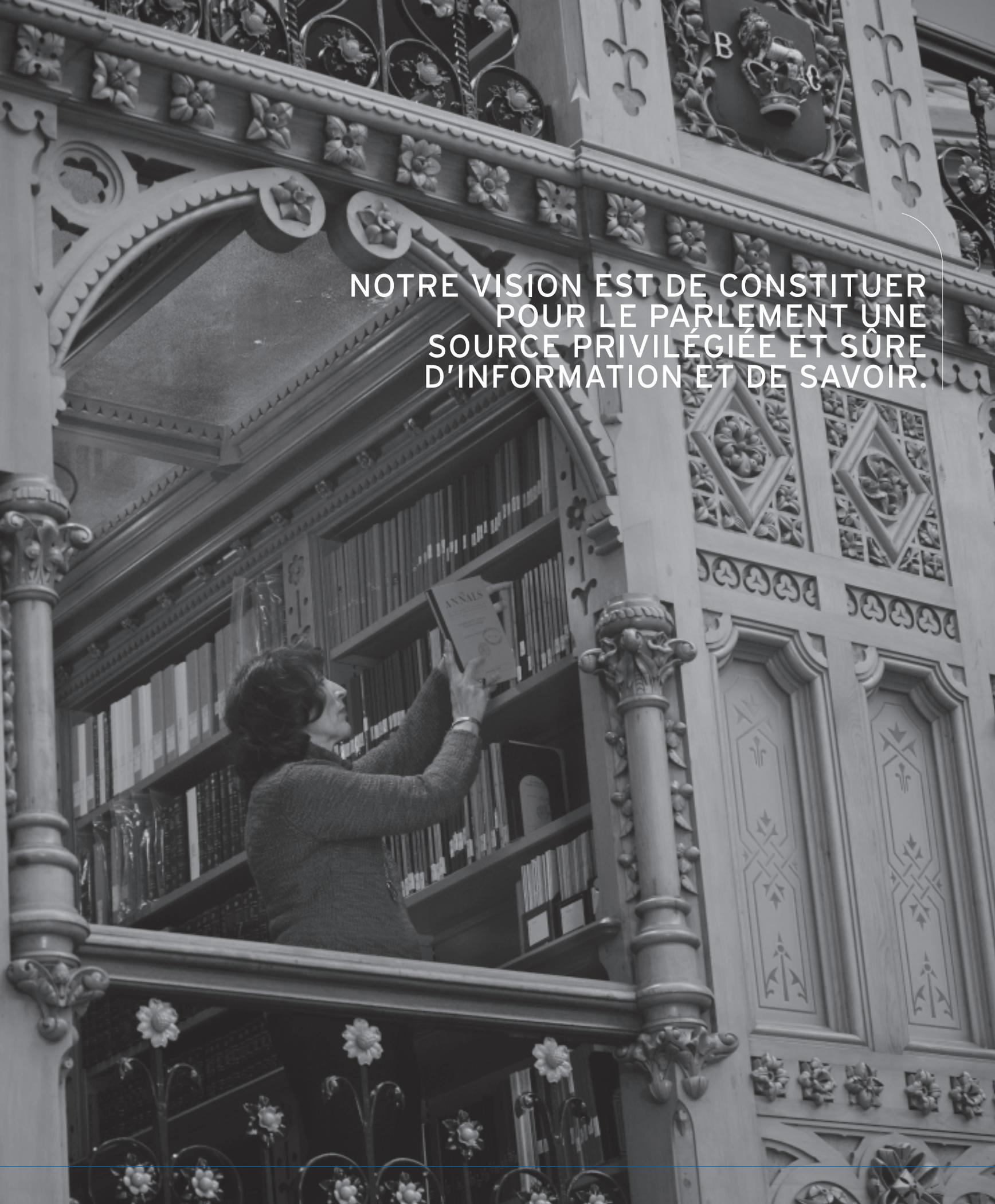




BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

# RAPPORT ANNUEL 2008-2009



NOTRE VISION EST DE CONSTITUER  
POUR LE PARLEMENT UNE  
SOURCE PRIVILÉGIÉE ET SÛRE  
D'INFORMATION ET DE SAVOIR.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE</b>	4
<b>SECTION 1 : RAISON D'ÊTRE</b>	6
Mission	6
Vision	6
Résultats stratégiques	6
<b>SECTION 2 : VUE D'ENSEMBLE</b>	7
Nos clients	7
Nos services	7
Notre structure	8
<b>SECTION 3 : CONTEXTE OPÉRATIONNEL</b>	9
Défis et risques	9
<b>SECTION 4 : PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET POINTS SAILLANTS DES PRINCIPALES RÉALISATIONS</b>	12
PRIORITÉ 1 : Moderniser notre capacité de gestion du savoir	12
PRIORITÉ 2 : Renforcer notre capacité de soutien en matière de gestion	15
PRIORITÉ 3 : Mettre en œuvre la nouvelle fonction de directeur parlementaire du budget (DPB)	16
<b>SECTION 5 : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE</b>	17
Résultat stratégique 1 : Les parlementaires sont mieux informés	17
Résultat stratégique 2 : La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures	20
Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont une meilleure connaissance du Parlement	21
Gestion de la Bibliothèque du Parlement	23
<b>SECTION 6 : RÉSUMÉ DE L'INFORMATION SUR LES RESSOURCES</b>	25
Dépenses réelles de la Bibliothèque du Parlement	25
Équipe de direction	26



# MESSAGE DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

La Bibliothèque offre des services d'information aux parlementaires depuis près de 140 ans. Depuis sa création officielle en 1871, elle a vu ses activités évoluer considérablement au fil du temps afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants des parlementaires en matière d'information. Aux fonctions traditionnelles de la Bibliothèque – collection, catalogage et conservation – se sont ajoutés les services de recherche, d'analyse, d'information et de documentation. Une partie de cette évolution découle de la nouvelle responsabilité que doit assumer la Bibliothèque : fournir au Parlement des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. La Bibliothèque est également fière d'offrir, au nom du Parlement, des produits et des services d'information qui aident à rendre le Parlement accessible au public.

En 2008-2009, la Bibliothèque du Parlement a réalisé des progrès importants pour relever les défis que pose la prestation de services à un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle. Le service de recherche a fait l'objet d'une restructuration afin de mieux relever les défis de gestion propre à une organisation de taille moyenne et de s'adapter aux conséquences du départ à la retraite des membres de la génération du baby-boom. La Division de la référence

et de l'analyse stratégique a été mise sur pied pour renforcer les liens entre les fonctions de référence et de recherche de la Bibliothèque. Elle constitue aussi les assises du développement de la capacité de mieux suivre et analyser les questions émergentes en matière de politiques publiques.

La Bibliothèque tire une grande fierté de son aptitude à répondre aux besoins en matière d'information et de recherche des parlementaires et d'autres clients. Elle s'est toujours appuyée sur les liens étroits que ses employés établissent avec les parlementaires et la connaissance qu'ils ont de leurs besoins pour déterminer quels services offrir. Toutefois, étant donné l'augmentation des départs à la retraite et le nombre de parlementaires nouvellement arrivés à l'issue d'élections générales rapprochées, il est devenu essentiel d'adopter une approche plus stratégique et plus systématique pour ce qui est de consulter les parlementaires et leur personnel au sujet de la valeur qu'ils comptent obtenir des produits et des services de la Bibliothèque. Une équipe a été mise sur pied et chargée de déterminer ce que les clients parlementaires attendent de la Bibliothèque. Sa collaboration avec la maison Harris/Decima a permis de consulter quelque 30 parlementaires au sujet de leurs attentes et de leur perception de la Bibliothèque.

L'accès plus répandu à la technologie de l'information et du numérique modifie l'environnement dans lequel fonctionne la Bibliothèque à bien des égards, ce qui nous oblige à revoir notre approche en matière de prestation de services. Les rapports directs entre les parlementaires et le personnel de la Bibliothèque demeurent un élément important, mais la fourniture d'information et de documentation à partir de points de service comme les succursales de la Bibliothèque sera complétée par des interactions virtuelles.

Les appareils BlackBerry, les ordinateurs portatifs et les outils de recherche du Web ont beaucoup modifié les attentes et le comportement des clients à l'égard des services dits traditionnels, y compris la formation. Au cours de l'étude des perceptions menée par la maison Harris/Decima, les parlementaires se sont dits préoccupés par la capacité qu'aurait la Bibliothèque de tirer pleinement parti de la technologie pour mener à bien ses activités. La Bibliothèque reconnaît l'inefficacité du maintien de ses nombreuses applications à usage unique. Elle continue de prendre des mesures

pour moderniser ses technologies et systèmes d'information en vue d'assurer à ses clients parlementaires un meilleur accès à l'information et une meilleure prestation de services. Par exemple, elle a élargi la diffusion de ses colloques au moyen de l'accès en ligne.

Pour atteindre l'objectif de « constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir », nous avons pris un virage décisif vers la modernisation. Il en résultera une Bibliothèque plus apte à répondre aux attentes de ses clients et plus en mesure de relever les défis qui en découlent.

En terminant, je veux remercier le personnel de la Bibliothèque du Parlement et l'équipe de gestion pour leur appui, leur dévouement et leur ardeur au travail indéfectibles.

Le bibliothécaire parlementaire,



William R. Young



# SECTION 1 : RAISON D'ÊTRE

## MISSION

La Bibliothèque du Parlement contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

## VISION

Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

## RÉSULTATS STRATÉGIQUES

- Les parlementaires sont mieux informés.
- La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures.
- Les Canadiens ont une meilleure connaissance du Parlement.

# SECTION 2 : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

Comme toute organisation dynamique, la Bibliothèque a évolué au fil des ans afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants de ses clients. Elle a adopté les nouvelles technologies, modifié son mode de fonctionnement et trouvé de nouvelles façons de collaborer avec des organisations qui partagent les mêmes conceptions.

## NOS CLIENTS

- Le Parlement
- Les parlementaires et leur personnel
- Les comités et les associations parlementaires
- Les organisations qui soutiennent le Parlement
- La population canadienne, au nom des parlementaires

## NOS SERVICES

- Fournir des services personnalisés de recherche et d'analyse aux parlementaires et à leur personnel.
- Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et leur communiquer les nouvelles dont ils ont besoin.
- Appuyer les législateurs et les comités en leur fournissant l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement.
- Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès aux collections.
- Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie.

## NOTRE STRUCTURE



# SECTION 3 : CONTEXTE OPÉRATIONNEL

L'exercice 2008-2009 n'a pas été une année typique pour la Bibliothèque du Parlement en raison des élections générales d'octobre 2008 et de la prorogation qui a suivi en décembre 2008. La période pendant laquelle le Sénat et la Chambre des communes ont siégé a donc été plus courte que d'habitude, ce qui a eu une incidence directe sur le travail de la Bibliothèque pour ce qui est du genre de demande de produits et services destinés aux parlementaires et à leur personnel et de leur répartition.

## DÉFIS ET RISQUES

### TECHNOLOGIE ET INFORMATION

Selon les résultats de l'Étude des perceptions effectuée par la maison Harris/Decima, les parlementaires et leur personnel sont de plus en plus avertis sur le plan technologique et s'attendent à recevoir une vaste gamme de services électroniques. Ils considèrent toutefois que la Bibliothèque accuse du retard sur le plan de la mise en œuvre de moyens technologiques électroniques. La technologie numérique transforme aussi le milieu dans lequel les employés s'acquittent de leurs tâches. À mesure que la technologie d'imagerie numérique évolue, les possibilités de conservation de la documentation et d'objets irremplaçables se multiplient.

En tant qu'organisation axée sur la fourniture et la conservation de l'information, la Bibliothèque doit répondre aux attentes de ses clients en matière d'accès à l'information et à une collection numérique. Pour faire en sorte que l'information soit livrée selon le moyen que privilégie le client et pour assurer la facilité de navigation dans sa documentation, la Bibliothèque doit moderniser la fonctionnalité et la convivialité de la plateforme technologique sous-jacente. De plus, tant que la Bibliothèque conservera une multitude d'applications à usage unique, son personnel devra recourir à des processus inefficaces et utiliser des outils inadéquats.

### RESSOURCES HUMAINES ET DÉMOGRAPHIE

La raison d'être de la Bibliothèque est de répondre aux besoins du Parlement et des parlementaires en matière d'information, et elle est directement touchée par les facteurs qui ont des répercussions sur le Parlement. Des gouvernements minoritaires successifs ont donné lieu à l'arrivée de nombreux nouveaux députés à la Chambre des communes. Près du quart des députés de la 40<sup>e</sup> législature sont nouvellement élus et les deux tiers comptent moins de cinq ans d'expérience. Seulement 3 % des députés ont plus de 15 ans d'expérience<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Rapport du Forum des politiques publiques (FPP) publié en mai 2009 et intitulé *(Moins) d'hommes, (encore moins) d'éducation, (encore moins) d'expérience, (encore plus) de Blancs*.

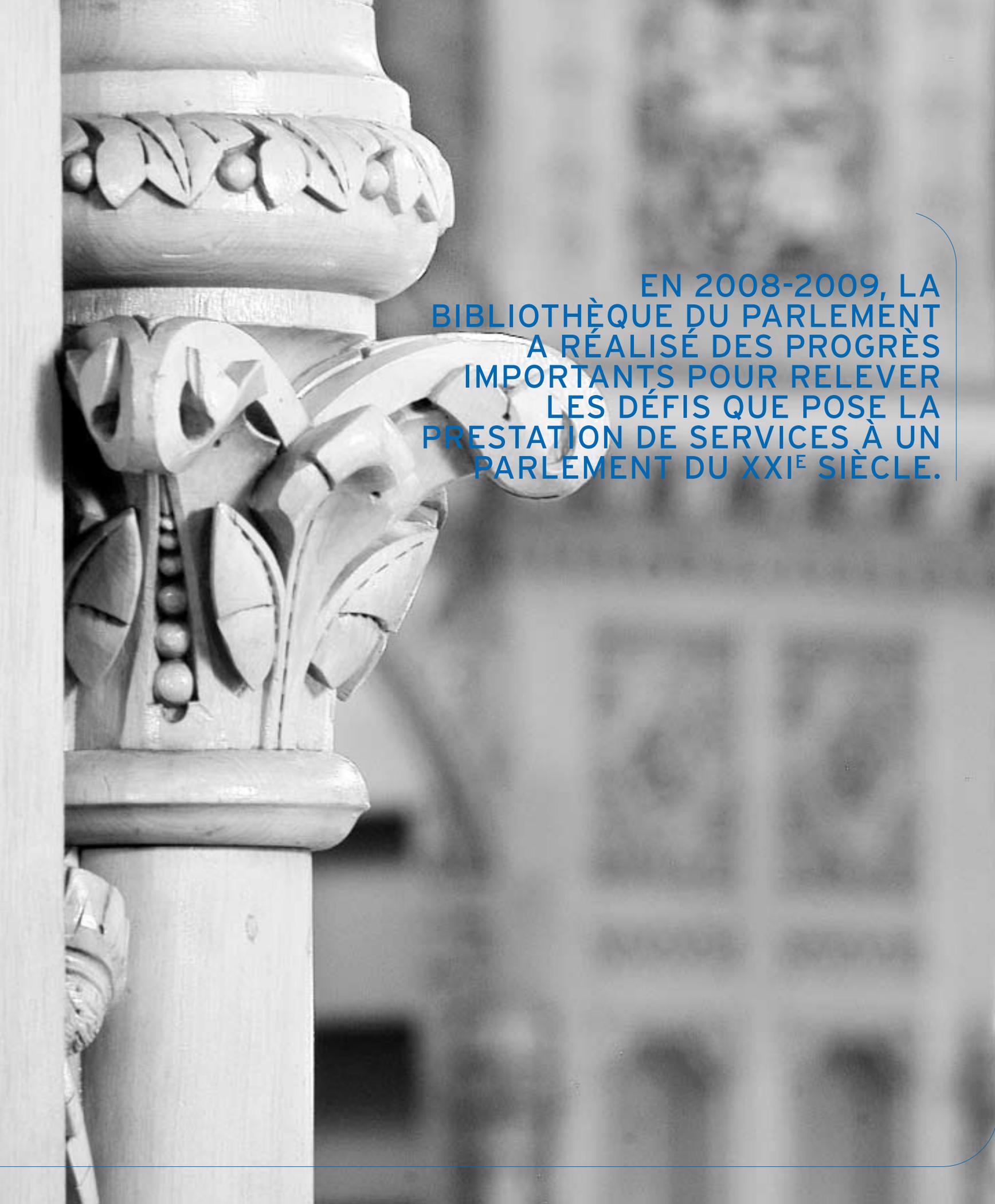
Comme on pouvait s'y attendre, l'Étude des perceptions a indiqué que la Bibliothèque doit déployer des efforts concertés pour promouvoir ses services – et les avantages qu'ils comportent – auprès des parlementaires et des parties intéressées de l'extérieur. La Bibliothèque a adopté une approche plus proactive pour promouvoir ses services et elle a organisé des séances d'information sur les enjeux auxquels est confronté le Parlement. Dans le cadre de cette approche, la Bibliothèque a amélioré ses services de formation en ajoutant une nouvelle séance d'orientation au début d'une nouvelle législature et en offrant d'autres séances visant à tenir les clients au fait des ressources qu'elle offre.

Le recrutement et le maintien en poste d'employés spécialisés dans de nombreux domaines continuent de représenter un défi et une priorité pour la Bibliothèque. Travailler efficacement dans le contexte parlementaire exige des connaissances et des compétences spécialisées, acquises pendant des années de formation et d'expérience, et comporte des éléments clés comme le jugement, la capacité de créer un consensus et la discrétion. Il n'est pas facile de remplacer des personnes qui possèdent ce genre de connaissances, et le renouvellement de l'effectif peut avoir des conséquences importantes. La pénurie de la main-d'œuvre et la concurrence féroce avec les secteurs public et privé rendent encore plus difficile le remplacement de ces employés. Compte tenu des départs à la retraite et du recrutement de nouveaux employés, il est essentiel que la Bibliothèque assure au nouveau personnel un accès rapide aux programmes d'orientation et de formation afin d'accélérer le transfert des connaissances.

## CRÉATION DE LA FONCTION DE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

La *Loi fédérale sur la responsabilité* a modifié la *Loi sur le Parlement du Canada* en 2006 afin de créer au sein de la Bibliothèque du Parlement la fonction de directeur parlementaire du budget (DPB), dont le mandat consiste à fournir au Parlement, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et des tendances de l'économie nationale, et à évaluer, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, le coût financier de toute mesure proposée concernant des questions relevant des domaines de compétence du Parlement.

Comme il s'agit du premier poste de DPB au sein de la collectivité parlementaire du Canada, plusieurs problèmes se sont posés pour ce qui est de l'exécution du mandat de DPB prévu par la loi. Pour résoudre ces problèmes, le bibliothécaire parlementaire et le DPB ont entrepris de vastes consultations auprès de sénateurs, de députés, de membres de comités parlementaires importants, de hauts fonctionnaires actifs et à la retraite, de groupes de réflexion, d'universitaires et d'organisations semblables au sein d'autres gouvernements. De plus, il a été convenu que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement entreprendrait une étude de la Bibliothèque du Parlement et du Bureau du directeur parlementaire du budget. En dépit de ces défis, le DPB n'a ménagé aucun effort pour assurer un appui efficace aux parlementaires afin qu'ils tiennent le gouvernement responsable de la bonne gestion des fonds publics.



EN 2008-2009, LA  
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT  
A RÉALISÉ DES PROGRÈS  
IMPORTANTES POUR RELEVER  
LES DÉFIS QUE POSE LA  
PRESTATION DE SERVICES À UN  
PARLEMENT DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE.

# SECTION 4 : PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Au cours de l'exercice 2008-2009, la Bibliothèque s'est concentrée sur trois priorités stratégiques :

1. La modernisation de sa capacité de gestion du savoir
2. Le renforcement de sa capacité de soutien en matière de gestion
3. La mise en œuvre de la nouvelle fonction de directeur parlementaire du budget

## POINTS SAILLANTS DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

### PRIORITÉ 1 :

## MODERNISER NOTRE CAPACITÉ DE GESTION DU SAVOIR

### Adopter une approche multidisciplinaire

La complexité des sujets dont s'occupe le Parlement et la croissance de l'information disponible obligent la Bibliothèque à revoir ses processus et à redéployer ses ressources de façon à obtenir un rendement plus efficace.

Pour relever ces défis, et surtout pour maintenir la qualité de ses services d'information et de recherche, elle a restructuré son Service de recherche de manière à appuyer les comités saisis de questions apparentées. Les changements apportés visent à créer une culture de travail axée sur la souplesse, la collaboration et le transfert des connaissances entre les analystes.

- Onze équipes multidisciplinaires formées de membres au bagage divers ont été mises sur pied, sous la direction de chefs expérimentés, dans le but d'arriver à un équilibre entre la continuité de l'appui fourni et le niveau et le genre d'expertise nécessaires. Les équipes servent tant les comités du Sénat que ceux de la Chambre des communes, et chacun de leurs membres peut remplacer ses collègues en cas de besoin. Chaque équipe a aussi accès aux nombreuses sources d'information, aux spécialistes de la référence et à la vaste expertise de la Bibliothèque.

### Cerner les questions émergentes

- Une Unité d'analyse stratégique a été mise sur pied pour favoriser l'élaboration d'outils et d'approches qui encouragent la collaboration au sein de la Bibliothèque. L'Unité s'efforce, entre autres, de tirer profit de l'information afin d'aider à cerner les questions émergentes.

- De nombreuses publications sur une vaste gamme de sujets ont été produites, notamment deux recueils sur des questions importantes qui présentent un intérêt pour les parlementaires. Le premier porte sur l'Arctique et dégage un large éventail de perspectives canadiennes et internationales sur le Nord; le second, portant sur les intérêts et les préoccupations que partagent le Canada et les États-Unis, a été publié peu avant la visite du président américain Barack Obama à Ottawa.

### Établir des partenariats

- La Bibliothèque est un membre actif de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA)<sup>2</sup>. Dans le cadre de la conférence de l'IFLA à Québec, la Bibliothèque a organisé à Ottawa en août 2008 une préconférence des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires. Le thème de la préconférence était *Les bibliothèques législatives : partenaires en démocratie* et portait plus particulièrement sur la façon dont les bibliothèques parlementaires et les services de recherche fonctionnent pour aider les parlements, les parlementaires et leur personnel à rendre le processus démocratique plus efficace. Environ 120 cadres, bibliothécaires et analystes de plus de 40 bibliothèques législatives internationales, nationales et infranationales y ont participé. La préconférence a été une étape importante vers l'établissement de partenariats plus étroits et efficaces et, pour de nombreux participants, une excellente occasion de perfectionnement professionnel.
- De concert avec l'IFLA, l'Union interparlementaire et l'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP), la Bibliothèque a aussi organisé une rencontre d'une journée qui s'est tenue à Genève, en Suisse, en octobre 2008, et qui a porté sur le

thème *Contribuer à la démocratie : renforcer les capacités pour répondre aux besoins des parlementaires en matière d'information et de savoir*; cette rencontre a permis de discuter des défis que doivent relever les parlements afin d'obtenir les renseignements et les connaissances dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement. La contribution de plusieurs parlementaires canadiens a été très utile pour les participants qui voulaient en apprendre davantage sur les besoins et les attentes de nos clients.

- La Bibliothèque a mis en œuvre deux initiatives : le programme de chercheurs invités et la conférence du visiteur de marque. Le bibliothécaire-chercheur Tim Mark a été le chercheur invité de la Bibliothèque. Il a passé six mois à faire de la recherche et à écrire au sujet de la conservation numérique; il a rédigé un programme de numérisation pour la Bibliothèque et il a fait profiter notre groupe de bibliothécaires de son expertise. Peter H. Russell, professeur émérite de l'Université de Toronto, a été invité en tant que visiteur de marque à animer une discussion sur les gouvernements minoritaires.
- De concert avec le Sénat et la Chambre des communes, la Bibliothèque a participé au Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires qui offre aux hauts fonctionnaires d'assemblées législatives étrangères et canadiennes l'occasion de se familiariser avec les rouages du Parlement du Canada. Des programmes différents ont été organisés pour 15 groupes de hauts fonctionnaires, notamment des visiteurs du Nigeria, de la Saskatchewan, du Ghana, de l'Irlande, des États-Unis (anciens membres du Congrès), du Mexique, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud, du Chili, de la Chine, de la Russie, de l'Égypte, de l'Inde et du Cambodge.

<sup>2</sup> La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) est l'organe représentant au niveau international les intérêts des services d'information et de bibliothèque ainsi que ceux de leurs utilisateurs. Elle est le porte-parole de la profession sur le plan mondial.

### Accroître l'accès aux ressources d'information

- La Bibliothèque a créé un groupe de travail intersectoriel pour aider à la rationalisation de ses processus de service. Le groupe de travail a dégagé une gamme d'améliorations des processus à court terme, notamment le passage à un mode électronique d'acheminement du travail, l'amélioration du suivi des activités et de la reddition de comptes à cet égard, et de nouveaux gabarits pour normaliser, simplifier et accélérer la production des publications et des produits de recherche de la Bibliothèque et leur livraison aux clients parlementaires.
- Afin de mettre en place un ensemble moderne de systèmes d'information intégrés permettant de mieux répondre aux besoins de la Bibliothèque et de ses clients parlementaires, un groupe de spécialistes de diverses disciplines et un groupe de travail ont établi les paramètres d'un système de suivi des demandes des clients adapté aux objectifs de la Bibliothèque en matière de tenue des dossiers et de gestion de l'information. Le nouveau système remplacera les actuels systèmes internes de la Bibliothèque par une technologie de pointe qui permettra d'accroître l'efficacité des analystes, des bibliothécaires et des techniciens, d'améliorer la qualité de l'information recueillie et d'assurer le suivi des réponses fournies aux clients.
- Un projet de deux ans visant la mise à niveau des données du catalogue en ligne a été mené à bien. Après de nombreux déménagements des collections et la migration des logiciels, la Bibliothèque est en mesure de fournir l'information la plus complète et la plus à jour.
- La Bibliothèque a présenté sa page remaniée de ressources électroniques dans l'intranet du Parlement (Intraparl). Ce portail moderne rassemble en un guichet unique toutes les ressources électroniques autorisées et gratuites qu'elle a évaluées. Près de 43 000 recherches

ont été faites dans le portail l'année dernière, ce qui représente une augmentation de près de 21 % par rapport à l'année précédente.

- Des travaux ont été entrepris concernant une taxonomie globale de l'organisation qui permettra aux utilisateurs de chercher de l'information par sujet parmi toutes les ressources de la Bibliothèque. Cette taxonomie permettra d'établir des liens entre les diverses initiatives de GI/TI prévues.
- À la suite de la présentation du projet de loi C-61 : Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, la Bibliothèque a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner l'incidence de la mesure législative sur les services offerts au Parlement. Dans le cadre de cette étude, elle a retenu les services d'un des grands spécialistes de la question du droit d'auteur au pays afin de s'assurer qu'elle comprend bien les détails de l'entente et la mesure dans laquelle elle respecte bien la loi actuelle.

### Renforcer les relations avec les parties intéressées

- Une étude des perceptions a été menée pour le compte de la Bibliothèque afin de recueillir de l'information sur les connaissances, les perceptions, les attentes et les besoins actuels de ses clients, des intervenants, des membres du personnel et de certains groupes de la population. En déterminant et en évaluant les facteurs clés qui influent sur les perceptions de chacun de ces publics, la Bibliothèque a amélioré sa compréhension des principaux points à améliorer.
- La Bibliothèque a offert des services d'orientation continue aux nouveaux et anciens sénateurs et députés à la suite des élections générales de 2008. Elle a mis au point divers produits pour promouvoir ses services en format imprimé ou électronique, notamment une version mise à jour du *Guide des services* et un portail qui mène aux services de la Bibliothèque offerts dans l'Intraparl.

- Lorsque la Bibliothèque a entrepris d'intégrer ses services à la clientèle et d'adapter ses produits et services aux besoins de ses clients, les fonctions d'édition, de révision et de conception de documents ont été regroupées afin de réduire les doublons et de mettre en place un nouveau programme de publications destiné aux clients. Dans la foulée de ce travail, le Forum pour le développement des produits et services a été mis sur pied. Il assure la surveillance et l'orientation stratégique en ce qui concerne les produits à diffuser soit aux clients parlementaires, soit au grand public.
- La Bibliothèque a fait l'inventaire de tous ses produits et services afin de déterminer lesquels sont les plus utiles aux parlementaires et à leur personnel.
- La Bibliothèque a élaboré un plan d'action afin d'améliorer ses colloques. Des formulaires d'évaluation ont été utilisés pour mesurer le degré de satisfaction des participants et définir l'orientation du programme à venir.

## **PRIORITÉ 2 :**

# **RENFORCER NOTRE CAPACITÉ DE SOUTIEN EN MATIÈRE DE GESTION**

### **Consolider les politiques et la planification**

- La Bibliothèque a consolidé ses services de gestion et renforcé sa capacité en matière de politiques et de planification et elle a mis sur pied un comité de planification formé de spécialistes et de gestionnaires de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque a revu et mis en œuvre de nombreuses politiques et lignes directrices afin d'assurer un meilleur service. Par exemple, elle a élaboré des lignes directrices sur les services auxquels différents groupes de clients ont droit, et elle a mis à jour sa politique de développement des collections.

### **Renforcer le soutien en matière de gestion**

- La Bibliothèque a offert de la formation sur les ressources humaines et financières à tous les nouveaux gestionnaires, et ses services d'analyse et de recherche ont ménagé une semaine de formation et de perfectionnement professionnel pour son personnel.
- Un programme de développement du leadership lancé en 2007 a donné aux bibliothécaires la possibilité d'occuper par intérim divers postes de cadre et de gestionnaire.
- Des postes de chef d'équipe de recherche ont été créés afin d'assurer l'encadrement et l'orientation du personnel de façon permanente.
- Un examen des pratiques de la Bibliothèque en matière de référence a permis de commencer à recenser les pratiques exemplaires des employés des services de référence et les défis auxquels ils doivent répondre.
- La Bibliothèque a élaboré une stratégie triennale des ressources humaines qui comporte un programme de perfectionnement des cadres, de même que des mesures d'apprentissage continu, de planification de la relève et de formation linguistique pour faire en sorte que le savoir et l'expertise demeurent au sein de la Bibliothèque.



**Relancer la capacité en TI**

- La Bibliothèque a créé une nouvelle direction des TI qui est chargée d'assurer la gestion centralisée de la fonction de TI, d'appuyer l'élaboration de ses produits et services électroniques et de diriger la stratégie et le plan de gestion de l'information de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque a travaillé en étroite collaboration avec le Sénat et la Chambre des communes afin de rationaliser sa façon de diffuser l'information parlementaire et de moderniser les pratiques des TI pour l'ensemble de la Cité parlementaire. Elle a notamment présidé le Comité de gestion de l'information parlementaire qui se réunit en vue d'assurer un effort concerté pour l'amélioration des services aux parlementaires.

**Obtenir des locaux convenables**

- Un important projet visant à regrouper le personnel réparti dans divers emplacements a été mené à bien. Il a comporté le déménagement de près de 300 employés et l'installation des nouveaux bureaux. En conséquence, 65 % des employés de la Bibliothèque travaillent désormais au même endroit, occupant deux immeubles de moins.

**PRIORITÉ 3 :**

## METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE FONCTION DE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET (DPB)

Le premier directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a été nommé en mars 2008. Dirigeant une équipe formée de 13 économistes et analystes financiers talentueux, le DPB a produit plus de 20 rapports pour des comités parlementaires et pour des parlementaires. Deux de ces rapports étaient les tout premiers du genre : un établissement des coûts horizontaux de la participation du Canada à la guerre en Afghanistan et un modèle d'établissement du budget d'immobilisations pour les infrastructures éducatives destinées aux Autochtones. De plus, le DPB a élaboré un plan de travail à court terme comprenant une mise à jour sur la situation économique et financière actuelle et comportant des mises à jour économiques et financières trimestrielles. Le DPB a aussi présenté régulièrement des analyses relatives à la mise en œuvre du budget de relance du gouvernement, afin d'améliorer les rapports budgétaires et les pratiques de surveillance du Parlement. Pour ce qui concerne l'avenir, la Bibliothèque est convaincue que le DPB sera un atout précieux pour l'organisation.

# SECTION 5 : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

## RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1

### LES PARLEMENTAIRES SONT MIEUX INFORMÉS

#### SECTEUR D'ACTIVITÉ 1.0 : CRÉATION DU SAVOIR

Description	Résultats prévus	Indicateurs de rendement clés
Fournir au Parlement des services de recherche et d'analyse, de la documentation, des données et de l'information, tant pour le Parlement qu'à son sujet.	Le Parlement a recours aux services de la Bibliothèque en tant que principale source de recherche, d'analyse et d'information non partisanes.	Les parlementaires utilisent les services de la Bibliothèque pour répondre à leurs besoins en matière d'information.

Clients parlementaires recevant l'appui de la Bibliothèque		Comités et associations recevant l'appui de la Bibliothèque	
Sénateurs	105	Comités*	Sénat 20
Députés	308		Chambre des communes 31
Total	413		Mixtes 2
		Total	53
		Associations parlementaires	12

\* Comprend les sous-comités autres que ceux s'occupant du programme et de la procédure.

## POINTS SAILLANTS :

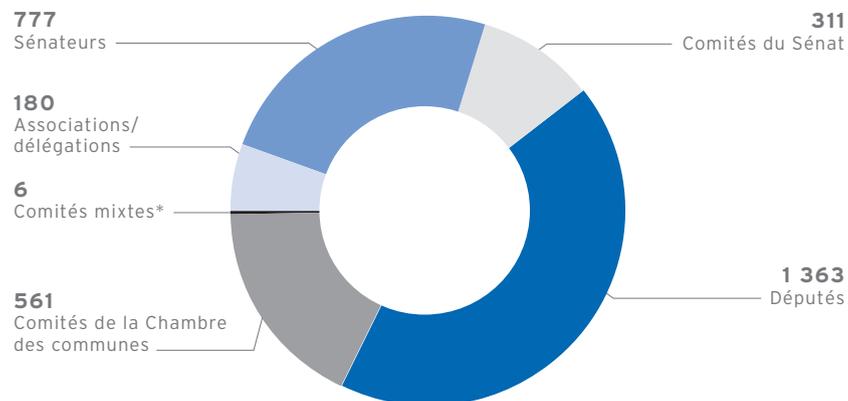
### Appuyer les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions

- Au cours de l'année, 67 sénateurs et 271 députés ont présenté des demandes de recherche à la Bibliothèque.
- Quatre-vingt-un analystes de la Bibliothèque ont répondu à 3 198 demandes de parlementaires, d'associations et de comités du Sénat et de la Chambre des communes.
- Près de 900 demandes de recherche provenaient de 20 comités du Sénat, de 31 comités de la Chambre des communes<sup>3</sup> et de deux comités mixtes; les analystes ont consacré approximativement 45 840 heures de travail à ces clients et rédigé 39 rapports de comité.
- Les analystes ont apporté leur expertise à 12 associations et délégations parlementaires et leur ont consacré près de 4 650 heures.
- Plus de 600 dossiers ont été traités pour le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.
- Quatre-vingt-six nouvelles publications de recherche ont été rédigées à l'intention des

parlementaires (et mises à la disposition du public).

- Les bibliothécaires de référence, les bibliotechniciens, les agents d'information et les commis de la Bibliothèque ont répondu à environ 35 200 questions de référence et autres demandes d'information provenant de parlementaires et d'autres clients. Ces chiffres ne comprennent pas les 3 198 demandes traitées par les analystes ni les demandes du public.
- Les résumés législatifs des projets de loi émanant du gouvernement de la 40<sup>e</sup> législature ont été rédigés et mis en ligne dans les 72 heures suivant la première lecture. L'accès aux recommandations royales et aux « décisions et déclarations importantes de la présidence » a également été fourni, le cas échéant, grâce à des hyperliens aux *Débats* du Sénat ou aux *Journaux* de la Chambre des communes.
- La Bibliothèque a organisé pour ses clients parlementaires 20 colloques et séances d'information sur des questions liées à la politique publique (6), l'accès à divers programmes fédéraux (8) et l'utilisation des ressources électroniques de la Bibliothèque (6).

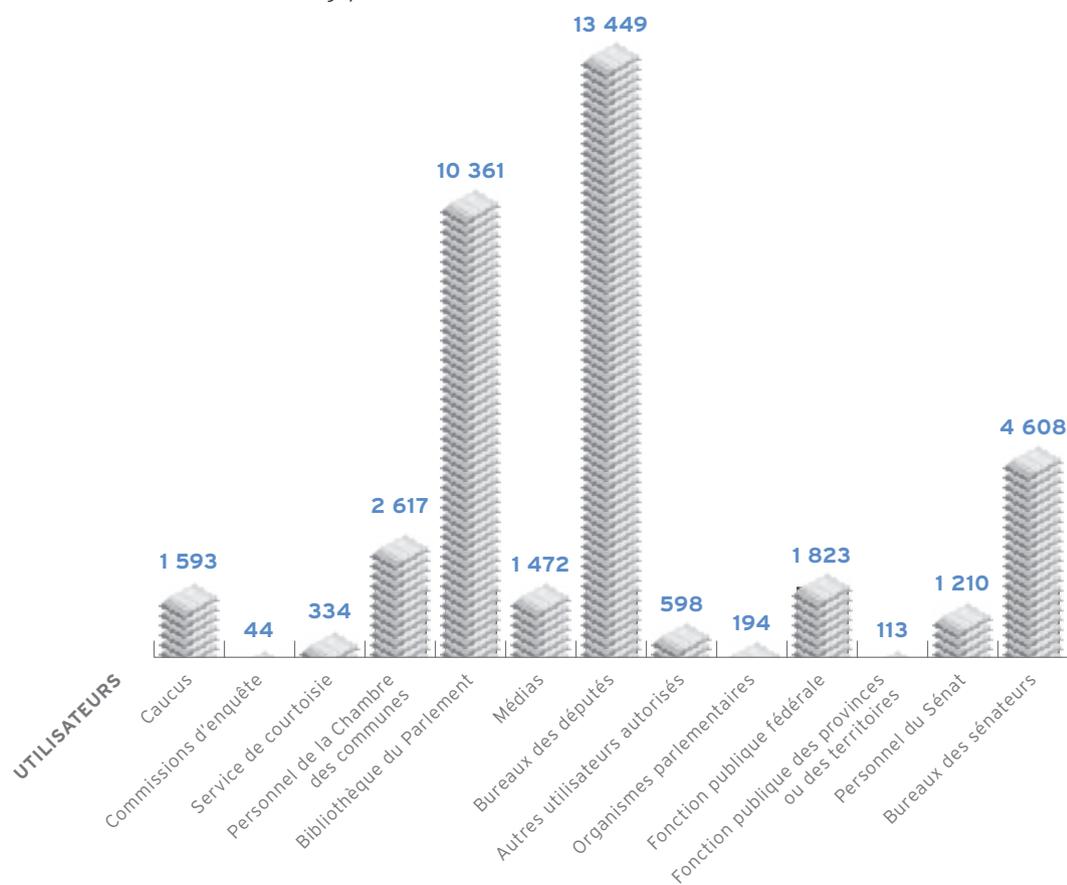
**TABLEAU 1 – RÉPARTITION PAR TYPE D'UTILISATEUR DES DEMANDES DE RECHERCHE TRAITÉES PAR LES ANALYSTES**



<sup>3</sup> Un « comité » est un organisme composé de sénateurs ou de députés ou encore de sénateurs et de députés choisis pour étudier toute question renvoyée par le Sénat ou la Chambre des communes, y compris les projets de loi. Il existe différents types de comités : permanents, législatifs spéciaux, mixtes et pléniers, ainsi que le Comité de liaison. (Référence : site Web de la Chambre des communes, *À propos des comités*, <http://www2.parl.gc.ca/CommitteeBusiness/AboutCommittees.aspx?Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=2>).

**TABLEAU 2 – INFORMATION SUR LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES PAR LA BIBLIOTHÈQUE, RÉPARTIES PAR TYPE D'UTILISATEUR (EXERCICE 2008-2009)**

(Le nombre de demandes provenant du grand public est présenté plus loin dans le présent rapport, sous *Résultat stratégique 3 : Les Canadiens ont une meilleure connaissance du Parlement*)



**NOTES :** Au total, le grand public a présenté 46 723 demandes. Cette information est fournie dans la partie *Résultat stratégique 3*.

**Service de courtoisie** – Un service de référence de contrepartie est généralement offert à d'autres bibliothèques ou aux clients d'autres bibliothèques. La Bibliothèque du Parlement a conclu des ententes avec Bibliothèque et Archives Canada ainsi qu'avec d'autres bibliothèques fédérales concernant la consultation de documents se trouvant uniquement à la Bibliothèque du Parlement. Il nous arrive à l'occasion d'aider un visiteur de la Bibliothèque (c.-à-d. un haut fonctionnaire d'un Parlement étranger ou un consultant de la Bibliothèque du Parlement).

**Autres utilisateurs autorisés** – Ambassades; Cour suprême; représentants autorisés des partis représentés à la Chambre des communes; Centre parlementaire; parlements étrangers.

## RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2

# LA MÉMOIRE INSTITUTIONNELLE DU PARLEMENT EST PRÉSERVÉE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

### SECTEUR D'ACTIVITÉ 2.0 : GESTION DU SAVOIR

Description	Résultats prévus	Indicateurs de rendement clés
Acquérir, gérer et conserver de la documentation, des données et de l'information, tant pour le Parlement qu'à son sujet.	Le Parlement compte sur la Bibliothèque pour lui fournir des ressources d'information de pointe ainsi que la technologie nécessaire pour localiser, diffuser et conserver ces ressources.	Les parlementaires utilisent les ressources d'information de la Bibliothèque afin d'avoir accès à ses collections.

## POINTS SAILLANTS :

### Gérer les collections de la Bibliothèque

- La Bibliothèque a commandé environ 4 560 ouvrages en divers formats et rendu 83 000 pages de débats, de documents parlementaires et d'autres documents essentiels accessibles sous forme numérique au moyen de son catalogue.
- Conformément à la politique de communications renouvelée du gouvernement visant à renforcer la gestion des recherches sur l'opinion publique en vertu de la Loi fédérale sur la responsabilité, la Bibliothèque a ajouté à son catalogue le texte complet de tous les rapports de recherche du gouvernement sur l'opinion publique produits depuis 2006, soit 4 674 rapports, les rendant ainsi accessibles aux parlementaires et à la presse.
- Un protocole d'entente a été établi avec la Chambre des communes au sujet de l'impression et de la reliure des documents parlementaires afin de permettre à la Bibliothèque de conserver des publications clés de façon plus efficace.

- Par suite de la fermeture du Centre canadien d'échange du livre de Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque s'est entendue avec une organisation sans but lucratif, La fondation internationale des cultures à partager, afin de distribuer ses documents périmés à des pays en développement.

### Tenir les parlementaires informés

- ParlMedia est le système de suivi électronique des médias de la Bibliothèque du Parlement. Il se trouve dans l'intranet parlementaire et permet aux utilisateurs admissibles de chercher le texte intégral d'une publication et de recevoir des avis électroniques à des fins de consultation et de recherche. Parmi les quelque 12 400 utilisateurs de ce service l'an dernier, plus de 1 800 ont profité de ses services d'avis électroniques et d'enregistrement des recherches.
- La Bibliothèque a mis à l'essai un service de consultation des actualités appelé InfoMedia, qui permet aux utilisateurs d'avoir accès aux actualités à partir de leurs appareils portables. Le projet pilote s'est déroulé en vue de mettre à jour la technologie de suivi des médias utilisée depuis 1998.

- La Bibliothèque a continué de constater une augmentation du nombre de téléchargements de *Quorum*, une compilation quotidienne d'articles de journaux canadiens sur des questions d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires. De 1 941 en 2004, ces téléchargements sont passés à 6 819 en 2008-2009. Jusqu'à 1 450 exemplaires imprimés sont distribués quotidiennement lorsque le Parlement siège.
- *Radar*, offert à la fois sous forme imprimée et sous forme électronique, signale des articles de la collection de la Bibliothèque qui portent sur des sujets susceptibles d'intéresser les

parlementaires. La Bibliothèque en a publié 32 numéros mentionnant au total 1 980 articles. Elle a reçu 4 755 demandes d'articles signalés dans *Radar*. La majorité de ces demandes provenaient des analystes de la Bibliothèque et des bureaux des parlementaires.

- Le service Sujets courants fournit l'accès électronique à des rapports et à des documents d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel. Il est continuellement mis à jour afin d'être d'actualité et pertinent. Deux éditions spéciales ont été produites, l'une sur l'élection fédérale de 2008 et l'autre sur les gouvernements de coalition.

### RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3

## LES CANADIENS ONT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PARLEMENT

### SECTEUR D'ACTIVITÉ 3.0 : COMMUNICATION DU SAVOIR

Description	Résultats prévus	Indicateurs de rendement clés
Produire, communiquer et diffuser de l'information, des produits et des services, tant pour le Parlement qu'à son sujet.	Les Canadiens font appel à la Bibliothèque pour obtenir rapidement de l'information et des documents précis sur le Parlement et ses représentants et pour faire de leurs visites au Parlement une expérience enrichissante.	Les parlementaires utilisent les ressources de la Bibliothèque pour communiquer de l'information au sujet du Parlement, et le public utilise les ressources de la Bibliothèque pour avoir accès à de l'information au sujet du Parlement.

### POINTS SAILLANTS :

#### Renseignements au sujet du Parlement

- ParInfo est une base de données interactive contenant de l'information historique et actuelle au sujet des institutions, des personnes et des événements qui ont façonné le Parlement depuis 1867. La Bibliothèque a amélioré ParInfo en signant

des ententes de partage de données avec les établissements suivants :

- Université McGill
- Élections Canada
- Université McMaster
- Université du Michigan
- Université Kutztown
- Université d'Oxford / Université de Washington

- En partenariat avec la Chambre des communes, la Bibliothèque a apporté des modifications à *LEGISINFO*, une ressource clé pour trouver de l'information sur tous les projets de loi. Cette ressource a reçu 49 991 visites au cours de l'année.
- La Bibliothèque a indexé plus de 4 470 pages de délibérations des comités du Sénat.
- La Bibliothèque a signé un protocole d'entente avec Bibliothèque et Archives Canada concernant la numérisation des débats du Sénat et de la Chambre des communes de 1901 à 1994, année où les débats ont commencé à être publiés en ligne. (Les débats antérieurs à 1901 peuvent être consultés sur le site [Canadians.org](http://Canada.org).)
- Le personnel des services d'information de la Bibliothèque a répondu à 46 730 demandes de renseignements du grand public.

### Services aux visiteurs

#### Visites du Parlement :

- Les guides de la Bibliothèque ont accueilli 356 000 personnes venues visiter le Parlement.
- Plus de 1 370 visites ont été effectuées par des écoles, ce qui représente 51 000 élèves et enseignants.
- Des services d'interprétation (informels) ont été offerts à 9 600 visiteurs des parlementaires et de leur personnel par des guides en service dans l'édifice de la Bibliothèque principale.

#### Programmes pour les visiteurs :

- La Bibliothèque a présenté dans l'édifice de la Bibliothèque principale une nouvelle exposition intitulée *Canada-France : empreinte laissée sur un pays*, pour marquer le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec.

#### Commentaires des visiteurs :

- Les visiteurs ont remis plus de 5 800 cartes de commentaires et 79,4 % de ceux-ci étaient positifs.

### Programme pédagogique

Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne :

- Le nombre de demandes de participation a légèrement augmenté pour le 13<sup>e</sup> Forum annuel des enseignants par suite d'une promotion accrue par l'entremise des ressources pédagogiques de la Bibliothèque et du Programme de leadership des enseignants. Les sondages de départ continuent de confirmer la valeur du programme pour les enseignants et donnent un taux de satisfaction de 97 %. La Bibliothèque est reconnaissante à l'Association canadienne des ex-parlementaires et à la Churchill Society for the Advancement of Parliamentary Democracy d'avoir octroyé des bourses à certains participants du Forum des enseignants.

#### Programme de leadership des enseignants :

- Le Programme de leadership des enseignants permet d'établir un lien entre le Parlement et le milieu de l'enseignement en accroissant et en enrichissant le dialogue avec les enseignants grâce à des présentations et d'autres formules offertes sur place, dans tout le pays. En 2008-2009, plus de 3 500 personnes ont participé aux ateliers donnés dans le cadre de 46 conférences dans diverses régions du Canada, soit une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente.

#### Programme des guides parlementaires :

- Le Programme des guides parlementaires a recruté 47 étudiants de niveau universitaire dynamiques et avenants, provenant de toutes les régions du pays, pour occuper des postes à plein temps du mois de mai jusqu'à la fête du Travail. Près de 70 étudiants de la région de la capitale nationale ont occupé un poste de guide à temps partiel pendant l'automne et l'hiver. La Bibliothèque a favorisé la diversité régionale des candidats en faisant paraître des annonces dans les journaux

hebdomadaires régionaux plutôt que dans les journaux universitaires.

Stagiaires en recherche :

- Les services de recherche de la Bibliothèque ont recruté trois étudiants des cycles supérieurs comme stagiaires. Grâce à l'appui de l'Association canadienne des ex-parlementaires, les stagiaires ont effectué, en plus de leurs tâches habituelles, une étude comparative d'une semaine dans une assemblée législative étrangère.

#### Poète officiel du Parlement

- Le poète officiel du Parlement a pour mission d'appuyer la littérature, la culture et la langue et d'en promouvoir l'importance au sein de la société canadienne. La Bibliothèque offre un soutien administratif au poète officiel et coordonne le processus de sélection. En décembre 2008, John Steffler a terminé son mandat de deux ans à titre de poète officiel du Parlement. L'une de ses réalisations a été d'entreprendre un projet en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada en vue de commencer à faire l'enregistrement sonore de lectures de poèmes canadiens par leurs auteurs.

## GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

### SECTEUR D'ACTIVITÉ 4.0 : SERVICES INTERNES

Les Services internes sont formés de groupes de ressources et d'activités connexes administrées de façon à répondre aux besoins et aux obligations de l'ensemble de l'organisation. Ces groupes sont les suivants : le soutien à la gouvernance et à la gestion, les services de gestion des ressources et les services de gestion des biens. Les points saillants des réalisations à cet égard sont consignés et intégrés dans l'appui à la réalisation des priorités et objectifs stratégiques de la Bibliothèque pour l'ensemble de son organisation.

Description	Résultats prévus	Indicateurs de rendement clés
Fournir les services de soutien nécessaires pour permettre à la Bibliothèque de remplir sa mission.	La Bibliothèque optimise le rendement de ses activités et services professionnels grâce à des méthodes de gestion modernes et novatrices.	Utilisation efficace et efficiente des ressources de la Bibliothèque.

### POINTS SAILLANTS :

Les points saillants des réalisations pour ce secteur d'activité sont présentés dans les descriptions des autres secteurs dont il est question dans la présente section. Ils sont intégrés dans la réalisation des priorités et objectifs stratégiques de la Bibliothèque pour l'ensemble de son organisation.



LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT  
EST UNE ORGANISATION DU SAVOIR  
REGROUPANT DES ANALYSTES, DES  
BIBLIOTHÉCAIRES, DES SPÉCIALISTES DE  
L'INFORMATION ET D'AUTRES EMPLOYÉS  
HAUTEMENT QUALIFIÉS QUI APPUIENT  
LES PARLEMENTAIRES DANS L'EXERCICE  
DE LEURS FONCTIONS.

# SECTION 6 : RÉSUMÉ DE L'INFORMATION SUR LES RESSOURCES

## DÉPENSES RÉELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

La Bibliothèque du Parlement est une organisation du savoir regroupant des analystes, des bibliothécaires, des spécialistes de l'information et d'autres employés hautement

qualifiés qui appuient les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions. Plus des trois quarts du budget annuel de la Bibliothèque sont affectés à la rémunération de son personnel.

Bibliothèque du Parlement	2008-2009					
	Dépenses prévues		Autorisations approuvées		Dépenses réelles	
	ETP	Biens et services	ETP	Biens et services	ETP	Biens et services
Traitements et salaires*		31 698 000 \$		31 699 731 \$		30 741 656 \$
Activités		7 994 000 \$		9 573 819 \$		8 627 817 \$
Total	347	39 692 000 \$		41 273 550 \$	333	39 369 473 \$

\* Comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux.

## ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



1



2



3



4



5



6

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et sert de groupe supérieur de consultation et de planification stratégique au bibliothécaire parlementaire.

**1. DIANNE BRYDON**

Directrice générale, Services d'apprentissage et d'accès

**2. CYNTHIA HUBBERTZ**

Director, Information and Document Resource Service (Acting)

**3. SONIA L'HEUREUX**

Vice-bibliothécaire parlementaire

**4. KEVIN PAGE**

Directeur parlementaire du budget

**5. SUE STIMPSON**

Directrice générale, Services de gestion

**6. WILLIAM R. YOUNG**

Bibliothécaire parlementaire



LIBRARY  
OF PARLIAMENT  
BIBLIOTHÈQUE  
DU PARLEMENT

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec la Bibliothèque :

Téléphone : 613-995-1166

Télécopieur : 613-992-1269

Ligne publique : 613-992-4793

Ligne sans frais : 1-866-599-4999

Courriel : [biblio@parl.gc.ca](mailto:biblio@parl.gc.ca)

En direct sur Intraparl : Bibliothèque et recherche